



الجامعة الملكية المغربية للجيدو و فنون الحرب المشابهة

FEDERATION ROYALE MAROCAINE DE JUDO ET ARTS MARTIAUX ASSIMILES

Casablanca, le 30 Juin 2016

CIRCULAIRE N°10 AUX PRESIDENTS DES :

- Ligues Régionales
- Comités Nationaux
- Commissions Nationales
- Associations de Judo et Arts Martiaux Assimilés

Objet : Assurance/Licences 2015/2016 – Date limite d’envoi

Mesdames et Messieurs,

Veillez prendre note que la date limite de l’envoi des bordereaux d’assurance à la Fédération pour la saison en cours est fixée avant le 10 Juillet 2016.

En conséquence, tout bordereau reçu après cette date sera automatiquement rejeté.

LE PRESIDENT

CHAFIK EL-KETTANI

